

Les États membres de la COI renforcent leur coopération en matière de surveillance sanitaire aux frontières

Ébène, Maurice, le 25 juin 2026- Face aux risques sanitaires, la préparation commence aux frontières. Dans les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI), les ports et aéroports constituent des points stratégiques de surveillance. La COI a ainsi réuni du 22 au 25 juin 2026 à Maurice les représentants des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de La Réunion pour un atelier régional consacré au renforcement des capacités aux Points d'entrée.

Organisée par la COI à travers le réseau SEGA – One Health, cette rencontre a permis de réunir les responsables de la surveillance aux frontières, les points focaux du Règlement sanitaire international (RSI) ainsi que des experts régionaux afin de partager les expériences, les bonnes pratiques et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des dispositifs de contrôle sanitaire aux ports et aéroports de la région.

Dans un contexte marqué par une « urgence de santé publique de portée internationale » due à l'épidémie Ebola dans le bassin du Congo, les participants ont réaffirmé l'importance d'une coopération régionale renforcée pour prévenir, détecter et répondre efficacement aux menaces sanitaires.

« Pour nos îles, les ports et les aéroports sont nos seules portes d'entrée et de sortie. C'est là que se joue une partie essentielle de notre capacité collective à prévenir, détecter et répondre aux menaces sanitaires. [...] L'un des principaux acquis de cette rencontre réside dans la volonté partagée de renforcer davantage la coordination régionale et de poursuivre les efforts engagés pour harmoniser les approches de surveillance aux Points d'entrée », a indiqué Dr Ibrahim Norbert Richard, Secrétaire général de la COI.

Laëtitia Habchi, directrice de l'agence de l'Agence française de développement (AFD) pour Maurice et les Seychelles, a souligné :

« Les points d'entrée occupent une place stratégique. Qu'il s'agisse des ports, des aéroports ou des autres points de passage internationaux, ils représentent une première ligne de défense essentielle. Leur capacité à détecter précocement les risques sanitaires, à déclencher l'alerte et à mettre en œuvre les mesures appropriées contribue directement à la protection des populations et à la limitation de la propagation des maladies. C'est dans cette perspective que l'AFD soutient la Commission de l'océan Indien à travers le projet Sécurité Sanitaire en Indopacifique (SSIP), doté d'un financement de 6,5 millions d'euros.

L'une des forces du projet SSIP réside dans son approche intégrée et régionale, fondée sur la mise en réseau des expertises et des institutions. Cette dynamique favorise le partage d'expertise, le renforcement des compétences et la mise en œuvre de réponses coordonnées face aux menaces sanitaires émergentes. »

Au cours de l'atelier, les délégations ont présenté les dispositifs mis en place dans leurs pays respectifs ainsi que les enseignements tirés des évaluations réalisées aux Points d'entrée. Les échanges ont permis d'identifier des priorités communes en matière de surveillance, de préparation et de riposte, mais également

Contact presse

zoniaina.razafinarivo@coi-ioc.org
communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org



RÉSEAU SEGA
ONE HEALTH
L'initiative 'Une seule santé'
de l'océan Indien



de mettre en lumière plusieurs initiatives et bonnes pratiques susceptibles d'être adaptées à l'échelle régionale. Les priorités qui pourront être déployées dans le cadre du réseau SEGA One Health de la COI concernent, entre autres, l'organisation d'exercices de simulation intersectoriels entre les autorités sanitaires, douanières et aéroportuaires, la mise à niveau concertée des équipements de détection et de protection sur l'ensemble des Points d'Entrée régionaux, la formation continue des équipes de terrain ou encore l'établissement de protocoles rigoureux pour la surveillance post-frontières, une fois les voyageurs entrés sur nos territoires.

Une visite technique de l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam, du port de Port-Louis ainsi que du Communicable Disease Control Unit (CDCU) de Beau-Bassin a également permis aux participants d'observer les mécanismes opérationnels de surveillance sanitaire mis en œuvre à Maurice.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet Sécurité Sanitaire en Indopacifique (SSIP) mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD). Ce projet vise à renforcer les capacités régionales de surveillance, de préparation et de riposte face aux menaces sanitaires émergentes.

À travers le réseau SEGA – One Health, la Commission de l'océan Indien poursuit son engagement en faveur d'une approche fondée sur la coopération régionale, le partage d'expertise et le renforcement des capacités afin de contribuer à la sécurité sanitaire des populations de l'océan Indien.

Contact presse

zoniaina.razafinarivo@coi-ioc.org
communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org



À propos du réseau SEGA - One Health

Porté par la Commission de l'océan Indien, le réseau SEGA - One Health rassemble les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale des États membres afin de renforcer la surveillance, la prévention et la réponse aux risques sanitaires. Il constitue une plateforme régionale de coopération et d'échange d'expertise au service de la sécurité sanitaire dans l'océan Indien.

Contact presse

zoniaina.razafinarivo@coi-ioc.org

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



RÉSEAU SEGA
ONE HEALTH
L'initiative 'Une seule santé'
de l'océan Indien

